



## Newsletter Intercéréales



La consommation des Français : les chamboulements de la crise Covid 19

Avec la crise Covid-19 ponctuée de confinements, déconfinements et reconfinements successifs, les habitudes d'achats des Français sont bouleversées depuis février 2020<sup>(1)</sup>.

La fermeture des restaurants et des cantines, l'explosion du télétravail ou encore la limitation des déplacements ont conduit les Français à déporter leur consommation de « l'extérieur vers l'intérieur ». Ils ont donc beaucoup plus acheté de produits alimentaires qui sont liés au « fait maison » ou qui font « revivre le restaurant à la maison » : farine (+34 %), pâtes (+14%), sucre (+45 %), levure, pains à burger, bière/cidre (+14%), céréales petit déjeuner (+12%) ... <sup>(2)</sup>

A l'inverse, certains produits ont été davantage boudés. On retrouve notamment les produits de snacking : sandwichs à emporter (-19,3 %), biscuits petit-déjeuner, ou encore barres de céréales.

Côté comportements alimentaires, la crise a révélé, confirmé, voire exacerbé, des tendances de consommation, et nombre d'experts sont convaincus que certaines d'entre-elles perdureront à l'avenir, mais avec des amplitudes atténuées. Parmi elles :

1. Le « fait maison » pourrait s'installer. Il offre l'avantage de maîtriser la composition de ce que l'on mange. Et cette crise sanitaire a justement intensifié le lien entre l'alimentation et la santé (la préoccupation santé dicte les choix de 48% des Français vers le Bien-Manger). Le « fait maison » répond aussi à un critère économique car il est plus rentable d'acheter soi-même ses produits que d'acheter un plat tout prêt. Sans oublier qu'il génère de la satisfaction avec « le plaisir du faire » (63 % des foyers déclarent aimer faire la cuisine tous les jours).
2. Le Boom du e-commerce n'a échappé à personne. Tendence émergente, en un an, elle aurait gagné près de 5 ans d'avance avec de nouveaux adeptes chez les seniors notamment. Près de 2,5 millions de nouveaux acheteurs ont essayé le e-commerce dont une partie deviendra fidèle à ce mode de distribution.
3. Le manger local (79% des consommateurs veulent privilégier les produits locaux), artisanal et le bio semblent avoir aussi un bel avenir bien que le prix reste un critère important pour une grande majorité des consommateurs (57% des Français accordent davantage d'importance au prix en 2020). Si cette crise a fait émerger une nouvelle vision de l'agriculture, les consommateurs affichent aussi de fortes attentes en matière d'environnement et d'anti-gaspi... la consommation devient de plus en plus responsable.

Et demain ?

Les incertitudes sur l'issue de la crise sanitaire rendent fragiles les projections sur l'avenir. Mais l'acte de consommation devrait être plus contrôlé. Le consommateur devrait aller vers des produits plus vertueux (santé pour soi, santé de la planète ou santé animale) et être plus proche de son territoire. Le digital facilitera le parcours d'achat des consommateurs. Mais la question du pouvoir d'achat et de l'impact d'une éventuelle crise économique pourrait déjouer tous les pronostics, ou pas !

(1) Sources : Kantar, Nielsen, Observatoire E. Leclerc, Credoc.

(2) Données 2020



## Ouverture à nos parties prenantes : une étape importante franchie Restitution de l'audit patrimonial conduit par Sol & civilisation

Début février, nous avons accueilli à distance une trentaine d'acteurs diversifiés pour restituer le fruit de l'audit patrimonial engagé par Sol & Civilisation dans le cadre de notre RSE de filière. Pour ces travaux, plus de quarante personnes (tant internes qu'externes à nos filières) ont été interrogées au cours de l'année autour de la question : « Durabilité de la filière céréalière : quelles conditions et quels moyens pour la développer ? Quel dialogue et quelles opportunités créatrices de valeurs pour ses acteurs et ses parties prenantes ? »

La mise en regard de leurs réponses a permis de mettre en évidence des points de rencontre importants qui viennent éclairer la manière dont nous pouvons poursuivre notre démarche d'amélioration continue en collaboration avec nos parties prenantes. Nous retenons notamment que :

- ▷ Tout le monde s'accorde pour dire que la durabilité de la filière céréalière est un enjeu structurel et structurant pour les années à venir, qui doit être abordé de manière systémique (on ne peut faire progresser la durabilité sur une seule dimension sans dégrader les autres).
- ▷ Du fait de sa complexité, évaluer la durabilité ne peut se faire qu'en comparaison (à d'autres filières ou pays, à avant, à une situation souhaitée...). Ces points de comparaison diffèrent selon les personnes sans que cela ne soit explicite, ce qui crée de l'ambivalence, des injonctions contradictoires et une difficulté à communiquer et agir ensemble.

- ▷ Le besoin de partager des points de comparaison se fait aujourd'hui principalement par la multiplication des labels : une multiplicité d'initiatives individuelles difficiles à valoriser, surtout dans une filière où les maillons intermédiaires restent très largement méconnus du grand public. Mais la multitude d'initiatives de durabilité ne fait pas durabilité globale.
- ▷ Faire ensemble, sans être obligé de "faire avec", permettrait de s'accorder sur des points de comparaison lisibles, simples et robustes, pour ne pas aller vers une durabilité sous contrainte, vécue comme un problème sans fin ; mais plutôt vers une durabilité source d'opportunités qui permettrait d'agir même si on ne sait pas tout, facilitant potentiellement un changement d'échelle.

Trois modalités d'action en ouverture avec nos parties prenantes ont été identifiées par Sol & Civilisation et constitueront la base de la création prochaine d'un Comité parties prenantes.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Cécile ADDA [[cadda@intercereales.com](mailto:cadda@intercereales.com)]





## Mycotoxines : évolution de la réglementation sanitaire sur céréales

Concernant les céréales utilisées en alimentation humaine, le projet de la Commission européenne d'abaisser les limites réglementaires en DON inquiète tout particulièrement la filière, et notamment les différents acteurs de la filière blé dur. Les limites maximales proposées ont peu évolué depuis la consultation des organisations professionnelles par la Commission européenne l'été dernier (Voir article « DON T2 / HT2 : Evolution de la réglementation sanitaire des céréales », septembre 2020).

Intercéréales, après concertation de ses membres, a porté à la connaissance des pouvoirs publics français et européens une note de position, complétant la réponse à la consultation de l'été dernier. Cette note apporte des éléments nouveaux, notamment les données régionales de qualité sanitaire en blé dur, issues des enquêtes collecteurs conduites par FranceAgriMer-Arvalis, représentative de la collecte française. Ces données illustrent l'impact potentiel du projet réglementaire en cours de discussion au niveau européen pour les années à fort risque sanitaire au niveau territorial, pouvant conduire à un doublement des volumes non conformes pour le blé dur par rapport à la réglementation en vigueur. Intercéréales demande que les variations climatiques annuelles et régionales soient prises en compte dans la fixation des limites maximales réglementaires. La note met également en avant la nécessité de garder une cohérence entre les limites maximales en DON sur les produits à base de blé dur et celles sur grain. Les discussions à Bruxelles devraient se poursuivre au cours de l'année 2021.

Côté alimentation animale, une consultation par la Commission européenne des organisations professionnelles sur la révision des limites sur plusieurs mycotoxines a eu lieu en février. Le projet d'évolution est basé sur un changement d'approche : proposition de conserver des limites recommandées pour les matières premières et d'instaurer des limites maximales pour les aliments finis, la plupart des valeurs étant revues à la baisse. Un forum d'échanges s'est tenu le 9 mars, de nombreuses positions convergentes ont été envoyées à la Commission : opposition au principe de limites maximales sur aliments, absence de cohérence entre valeurs sur matières premières et sur aliments, questions sur les approvisionnements et les responsabilités, perte de souplesse dans la gestion du risque, devenir des aliments non conformes...

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Bruno BARRIER-GUILLOT  
[\[bbarrier-guillot@intercereales.com\]](mailto:bbarrier-guillot@intercereales.com)



## Lancement d'une étude stratégique sur la filière blé dur

La surface et la production françaises de blé dur ont été divisées par deux en dix ans. L'ensemble de la filière, avec les producteurs qui connaissent souvent une situation économique difficile, les collecteurs, les exportateurs et les fabricants de semoule et de pâtes, risque d'être déstabilisé.

Face à ce déclin préoccupant pour la durabilité de la filière comme pour notre souveraineté alimentaire, Intercéréales, avec le co-financement de l'AGPB, FranceAgriMer et le CFSI-SIFPAF lancent une étude stratégique sur l'ensemble de la filière. Elle complètera les éléments de diagnostic existants et identifiera des leviers de compétitivité et de création de valeur, mis en regard d'un benchmark international.

Après un appel à manifestations d'intérêt et un appel d'offres, c'est le cabinet CERESCO qui a été retenu par le comité de pilotage de l'étude.

L'étude va maintenant démarrer pour aboutir à un plan stratégique d'ici la fin de l'année 2021 et ainsi :

- ▷ Faire du blé dur une culture d'avenir et rémunératrice pour les producteurs
- ▷ Enrayer la baisse des surfaces cultivées en blé dur
- ▷ Améliorer la compétitivité tout au long de la filière
- ▷ Relancer la production et la transformation du blé dur en France
- ▷ Répondre aux attentes des clients et des consommateurs de couscous et de pâtes

Un point d'étape avec un rapport intermédiaire est prévu au début de l'été. La réussite de cette stratégie de reconquête de la filière blé dur implique une pleine mobilisation collective.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Cécile ADDA [[cadda@intercereales.com](mailto:cadda@intercereales.com)]



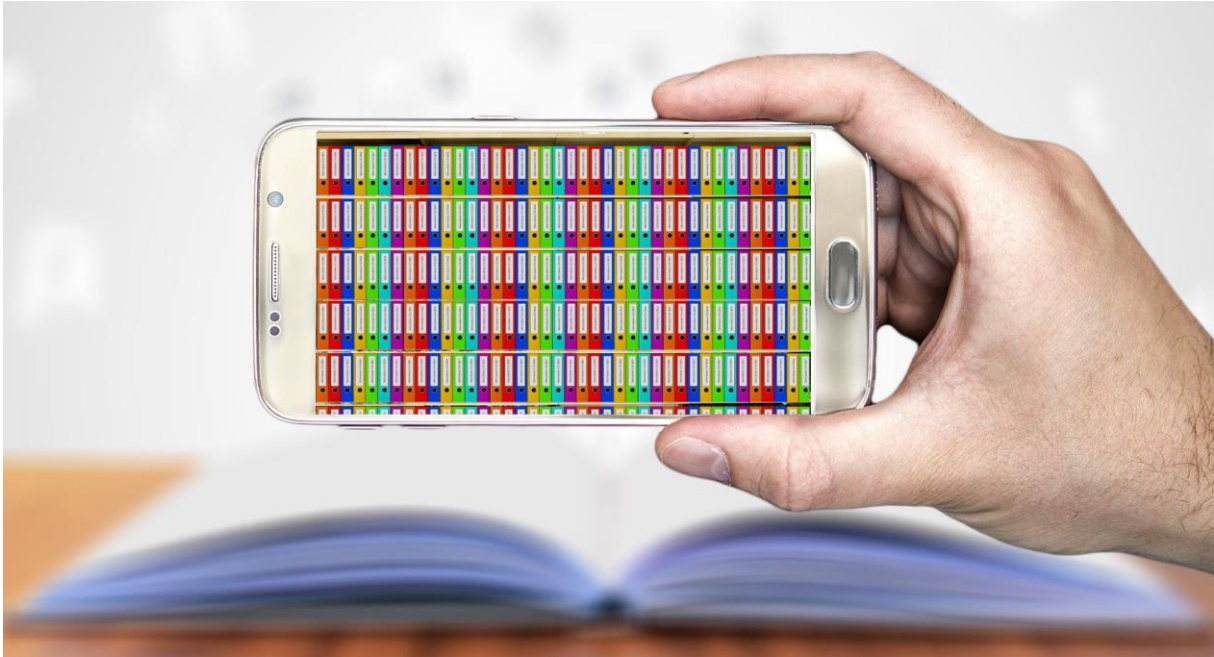


Intercéréales, partenaire de l'édition 2021 des Culturales

Engagée dans une démarche de RSE qui fait écho au du Plan de transformation de la filière céréalière, Intercéréales sera présente, aux côtés d'Arvalis-Institut du Végétal pour l'édition 2021 des Culturales.

A l'occasion de ce salon professionnel en plein champ, Intercéréales invitera les visiteurs (agriculteurs, décideurs politiques, parties prenantes...) à découvrir les innovations qui illustrent concrètement la transformation durable de notre secteur. Sous forme d'un parcours de visite organisé en trois thématiques « le consommateur », « l'environnement » et « l'économie durable et responsable », Intercéréales mettra l'accent sur toutes les initiatives techniques agricoles dont la seule finalité est de répondre aux attentes des « Citoyens, consommateurs et clients ».

Le programme proposé par Arvalis-Institut du végétal pour cette 15<sup>e</sup> édition des Culturales est riche en événements – <https://www.lesculturales.com/> – Ne manquez pas ce rendez-vous du 15 au 17 juin 2021 aux portes de Reims, dans la Marne, à Bétheny (dans le respect des règles sanitaires).



## Dématérialisation des déclarations des cotisations

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les déclarations de cotisations se font désormais en ligne, par un espace sécurisé dédié, accessible à l'adresse : <https://cvo.intercereales.com>

Chaque cotisant a reçu une information individuelle, ainsi que des codes d'accès personnels en décembre.

La dématérialisation des déclarations des cotisations a rencontré un franc succès auprès des cotisants : la majorité d'entre eux utilise désormais la plateforme de déclaration.

La dématérialisation répond à plusieurs enjeux, en lien avec le traitement quotidien de documents papier :

- réduction des coûts et gain de stockage
- facilitation du traitement des dossiers et réduction des délais de déclaration
- gain de temps
- accès facilité et sécurisé aux documents

La crise COVID nous a démontré cette année à quel point il était important de pouvoir dématérialiser l'ensemble des déclarations. C'est un sujet majeur dont s'est saisi l'interprofession pour améliorer ses outils de gestion au service des cotisants.

Pour toute question, contacter Daniel Foyer au 01.40.67.78.95, ou par mail [[dfoyer@intercereales.com](mailto:dfoyer@intercereales.com)].

Pour en savoir plus :

<http://www.intercereales.com/wp-content/uploads/2020/12/Guide-pas-a-pas.pdf>

<http://www.intercereales.com/wp-content/uploads/2020/12/FAQ-demat-CVO.pdf>





## Mouvements Intercéréales

Nous vous informons de l'arrivée au sein de l'équipe d'Intercéréales, de **Samuel CARPENTIER**, en qualité de Responsable Logistique. Il va contribuer à piloter et à évaluer les actions de l'interprofession sur la logistique. Il interviendra en tant qu'expert interprofessionnel auprès de l'ensemble de l'écosystème institutionnel, public ou privé. De formation Ingénieur logistique, production et maintenance puis diplômé d'un Master en Supply Chain/Logistique, Samuel a passé une dizaine d'années chez Euro Docks Services sur le Port autonome de Rouen comme courtier d'affrètement maritime.

Pour le contacter : [scarpentier@intercereales.com](mailto:scarpentier@intercereales.com)

Nous vous informons également du départ d'**Olivia LE LAMER**. Après 3 années passées chez Intercéréales en tant que Responsable Analyse des Marchés Céréaliers, Olivia souhaite évoluer vers de nouveaux horizons professionnels et rejoint le ministère de l'Agriculture. Elle y intègre le service Europe et International et participe à la mise en œuvre de la politique d'influence de la France sur les indications géographiques.

Nous aurons donc plaisir à la retrouver dans ses nouvelles fonctions, même si les céréales ne sont peut-être pas la filière qui va le plus la mobiliser.

**Bienvenue à Samuel Carpentier et bonne continuation à Olivia Le Lamer !**